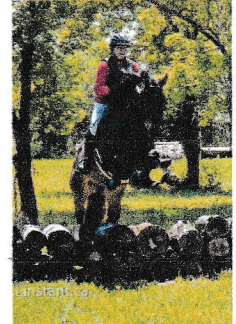




# CONCOURS-ÉCOLE DCGB

## CONCOURS COMPLET

Dimanche 9 août 2020  
Dimanche 23 août 2020



### DESCRIPTION DES CLASSES

#### DRESSAGE : REPRISES DES COMPÉTITIONS 2020

---

##### SAUTERELLE :

Test de dressage : AERLLL-DRESSAGE – Jeunes cavaliers 2016 – reprise A  
Cross-country : Distance approximative de 900 m. Vitesse : 300m/min,  
hauteur : 1'-6", aucune combinaison  
Sauts d'obstacle : hauteur 1'-6", aucune combinaison

##### PRÉ-DÉBUTANT :

Test de dressage : Cheval Québec – Initiation pas et trot – reprise 2 - 2020  
Cross-country : Distance approximative de 1500 m. Vitesse : 325m/min,  
hauteur : 2'-0", aucune combinaison  
Sauts d'obstacle : hauteur 2'-0", aucune combinaison

##### DÉBUTANT:

Test de dressage : Cheval Québec – Entraînement – reprise 1 - 2020  
Cross-country : Distance approximative de 1800 m. Vitesse : 350m/min,  
hauteur : 2'-6", aucune combinaison  
Sauts d'obstacle : hauteur 2'-6", aucune combinaison

##### Pré-ENTRAÎNEMENT :

Test de dressage : Cheval Québec – Entraînement – reprise 3 - 2020  
Cross-country : Distance approximative de 2000 m. Vitesse : 400m/min,  
hauteur : 2'-9"  
Sauts d'obstacle : hauteur 2'-9"

Les heures de passage des cavaliers seront publiées le jeudi avant la compétition.

Sur le parcours de cross-country, les cavaliers débutants pourront être accompagnés de leur entraîneur, à cheval ou à pied ou d'un autre cavalier

Les refus n'entraînent pas l'élimination, les bénévoles seront là pour encourager et aider les participants. Le but est de s'amuser, d'apprendre et de faire découvrir la discipline!!!

## DRESSAGE

---

- Gants obligatoires
- Guêtres et bandage défendus
- Le pointage est transféré en négatif

## CROSS-COUNTRY (Parcours de campagne)

---

- Bombe réglementaire obligatoire. Brassard médical obligatoire (disponible sur place)
- Cravache courte permise
- Martingale fixe défendue
- Pénalités: 20 points de pénalité pour chaque refus, puis le cavalier enchaîne au prochain saut après un 3e refus – 60 points de pénalité si le saut est omis.
- Temps optimal mais aucune limite de temps – 0.4 points de pénalité par seconde trop lente et 1 point par seconde trop vite de la fenêtre de temps accordée au temps optimal. Les cavaliers doivent par contre céder le passage au concurrent plus rapide
- Chute du cavalier ou du cheval, le participant doit se retirer

## SAUT D'OBSTACLE (STADIUM)

---

- Bombe réglementaire obligatoire. Brassard médical obligatoire (disponible sur place)
- Martingale fixe défendue
- Un refus entraîne 4 points de pénalité et le cavalier enchaîne au prochain saut après un 3e refus
- 30 points de pénalité si le saut est omis.
- Aucune élimination
- Une pôle entraîne 4 points de pénalité
- Chute du cavalier ou du cheval, le participant doit se retirer

## COMPILATION

---

- Total des points négatif au dressage plus le total des points de pénalité dans les deux autres phases
- Le gagnant est celui qui a cumulé le moins de points de pénalité
- Rubans décernés jusqu'à la 8<sup>e</sup> place pour compétiteurs qui font les 3 phases.
- Rubans décernés jusqu'à la 4<sup>e</sup> place pour les cavaliers faisant le dressage seulement.

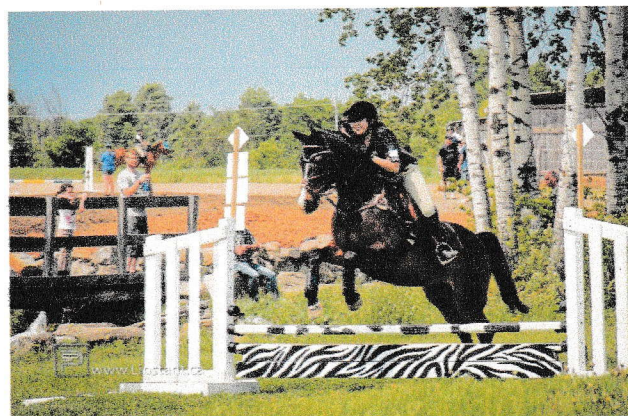


Photo Frédérique Leduc



**CONCOURS-ÉCOLE DCCGB  
CONCOURS COMPLET  
Dimanche 9 août 2020  
Dimanche 23 août 2020**

**DIRECTIVES RELIÉES À LA SITUATION DE LA  
COVID-19. SVP, LISEZ LE DOCUMENT  
ATTENTIVEMENT**

Nous sommes heureux de vous accueillir en ces temps de pandémie. Nous ferons de notre mieux pour vous offrir une expérience unique, sécuritaire et remplie de beaux moments malgré le contexte actuel. C'est donc dans cet optique que le concours école aura un accent éducatif. À la fin de chaque reprise, la juge prendra 2 minutes pour donner des conseils judicieux au cavalier afin de l'aider à s'améliorer.

Dû à la COVID-19, nous aurons des règlements qui seront appliqués de façon rigoureuse.

- Les cavaliers amateurs seront seuls à pouvoir entrer dans les écuries. Afin d'être identifiés ils devront porter un **bracelet bleu et un masque**. Les bracelets vous seront remis lors de votre inscription. Les cavaliers juniors non autonomes auront le droit d'être encadrés par un seul adulte **RESPONSABLE** du cavalier junior, identifié également avec un **bracelet bleu**. **Le port du masque dans l'écurie est OBLIGATOIRE** (Décret gouvernemental)
- Chaque cavalier pourra être accompagné de 3 visiteurs ET son entraîneur. Ce qui implique que ceux-ci devront être identifiés par un **bracelet JAUNE**. Lors de votre inscription, vous devrez présenter les formulaires de consentement signé par le cavalier et ses visiteurs afin de recevoir LES bracelets. Tous les visiteurs sans bracelet seront expulsés. Nous devons malheureusement exercer ce contrôle afin de respecter les limites de participants aux rassemblements mis en place par notre gouvernement.
- Aucune cantine ne sera disponible sur place.
- Des agents de désinfection et un lavabo extérieur avec savon seront disponibles pour le lavage de mains
- TOUTES LES PERSONNES SUR LE SITE DEVRONT RESPECTER LE 2 m DE DISTANCIATION ET RESPECTEZ LES CONSIGNES.
- LE NOMBRE DE PARTICIPANTS SERA LIMITÉ AFIN DE RESPECTER LES RESTRICTIONS LIÉES AU COVID-19. DONC RÉSERVEZ VOTRE PLACE RAPIDEMENT!
- NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE REFUSER DES INSCRIPTIONS POUR RESPECTER LE NOMBRE MAXIMAL DE PERSONNES SUR LE SITE

Pour toutes questions vous pouvez contacter :  
Geneviève Bastien 514-863-0028/450-475-7910

# FORMULAIRE RECONNAISSANCE ET ACCEPTATION DES RISQUES DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ DU PARTICIPANT

VERSION 1 - 18 / 6 / 2020

## ORGANISATEUR D'UNE ACTIVITÉ ÉQUESTRE

Nom de l'entreprise ou l'organisation: Daniel Bouchard et Geneviève Bastien s.e.n.c.

Adresse complète: 11700, Côte des Anges, mirabel, QC, J7N 2W3

Nom de la personne responsable: Geneviève Bastien

Numéro de téléphone: 450-475-7910 / 514-863-0028

Adresse courriel: genbastien@videotron.ca

ci-après nommé l'organisateur

## ACTIVITÉ ÉQUESTRE

Nom de l'activité équestre: Concours école concours complet

Description: Concours école 3 phases - concours complet

Adresse complète: même

Date: 23 août

ci-après nommé l'activité équestre

## PARTICIPANT

Nom de la personne: \_\_\_\_\_

Adresse complète: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_

Adresse courriel: \_\_\_\_\_

ci-après nommé le participant

### ► Reconnaissance de risques reliés à la pratique d'activité équestre

Je reconnais que la pratique des activités équestres et la participation à ces dernières comportent des risques inhérents de blessures sérieuses.

## > Reconnaissance de risques concernant la COVID-19 <sup>1</sup>

Le nouveau coronavirus, COVID-19, a été déclaré pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La COVID-19 est extrêmement contagieuse et se propagerait principalement par contact de personne à personne. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciales et fédérales, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

Le participant s'engage à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à mettre en place et adopter tous les comportements nécessaires à cet effet. Cependant, l'organisateur ne peut garantir qu'aucun participant ne sera infecté par la COVID-19. De plus, votre participation à cette activité équestre pourrait augmenter vos risques de contracter la COVID-19, malgré toutes les mesures en place.

En signant le présent document,

1. Je reconnais la nature hautement contagieuse de la COVID-19 et j'assume volontairement le risque que je puisse être exposé ou infecté par la COVID-19 par ma participation à l'activité équestre offerte par l'organisateur. L'exposition ou l'infection à la COVID-19 peut notamment entraîner des blessures, des maladies ou autres affections;
2. Je déclare que ma participation à l'activité équestre offerte par l'organisateur est volontaire;
3. Je déclare que ni moi, ni personne habitant sous mon toit, n'a manifesté des symptômes de rhume ou de grippe (incluant de la fièvre, toux, mal de gorge, maladie respiratoire ou des difficultés respiratoires) au cours des 14 derniers jours;
4. Je m'engage à ne pas me présenter ou participer à l'activité équestre offerte par l'organisateur si après la signature du présent formulaire j'éprouve des symptômes de rhume ou de grippe, et ce, durant au moins 14 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe.
5. Je déclare que ni moi, ni personne habitant sous mon toit, n'a voyagé ou fait escale à l'extérieur du Canada, ni dans aucune province à l'extérieur du Québec dans les 14 derniers jours. Si je voyage à l'extérieur de la province de Québec après avoir signé le présent formulaire, je m'engage à ne pas me présenter ou participer à l'activité équestre offerte par l'organisateur durant au moins 14 jours après mon retour de voyage.

## > Dégagement de responsabilité

Je tiens indemne et libère sans restriction Cheval Québec <sup>2</sup> et ses associations affiliées, l'organisateur et l'hôte lorsqu'applicable, de sa responsabilité pour tout dommage, blessure, maladie, affection et perte découlant de ma participation à l'activité équestre offerte par l'organisateur. Le soussigné, en son nom ou celui de son enfant et/ou pupille, reconnaît qu'il est physiquement et émotionnellement capable de participer à l'activité équestre offerte par l'organisateur.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ LE PRÉSENT FORMULAIRE LIBREMENT ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

\_\_\_\_\_  
Nom du participant (lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Nom du parent / tuteur / responsable légal  
(si le participant est mineur ou ne peut légalement donner son accord)

\_\_\_\_\_  
Signature du participant

\_\_\_\_\_  
Signature du parent / tuteur / responsable légal

Signé à \_\_\_\_\_ en ce \_\_\_\_\_<sup>e</sup> jour du mois de \_\_\_\_\_ 2020.

<sup>1</sup> Cette section demeurera en vigueur jusqu'à ce que l'organisateur reçoive les directives des autorités gouvernementales provinciales et de la Santé publique du Québec, à l'effet que les engagements contenus à la présente déclaration ne soient plus nécessaires.

<sup>2</sup> Canada Équestre délègue à Cheval Québec, pour le territoire du Québec, la responsabilité d'administrer les compétitions de certains niveaux en appliquant ses réglementations et exigences. Cheval Québec ne peut, en aucun cas, être tenu responsable pour son rôle d'agent d'émission de permis.

**RÉINITIALISER ENREGISTRER IMPRIMER**

# FORMULAIRE RECONNAISSANCE ET ACCEPTATION DES RISQUES DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ DE L'ACCOMPAGNATEUR

VERSION 1 - 18 /6/2020

## ORGANISATEUR D'UNE ACTIVITÉ ÉQUESTRE

Nom de l'entreprise ou l'organisation: Daniel Bouchard et Geneviève Bastien s.e.n.c.

Adresse complète: 11700, Côte des Anges, Mirabel QC, J7N 2W3

Nom de la personne responsable: Geneviève Bastien

Numéro de téléphone: 450-475-7910 / 514-863-0028

Adresse courriel: genbastien@videotron.ca

ci-après nommé l'organisateur

## ACTIVITÉ ÉQUESTRE

Nom de l'activité équestre: Concours école concours complet

Description: concours école 3 phases

Adresse complète: même

Date: 23 août

ci-après nommé l'activité équestre

## ACCOMPAGNATEUR

Nom de la personne: \_\_\_\_\_

Adresse complète: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_

Adresse courriel: \_\_\_\_\_

Rôle: \_\_\_\_\_  
(entraîneur, palefrenier, accompagnateur, etc.)

Personne accompagnée: \_\_\_\_\_

ci-après nommé l'accompagnateur

### ➤ Reconnaissance de risques reliés à la pratique d'activité équestre

Je reconnais que la pratique des activités équestres et la participation à ces dernières comportent des risques inhérents de blessures sérieuses.

## > Reconnaissance de risques concernant la COVID-19 <sup>1</sup>

Le nouveau coronavirus, COVID-19, a été déclaré pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La COVID-19 est extrêmement contagieuse et se propagerait principalement par contact de personne à personne. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciales et fédérales, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

L'accompagnateur s'engage à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à mettre en place et adopter tous les comportements nécessaires à cet effet. Cependant, l'organisateur ne peut garantir qu'aucune personne ne sera infecté par la COVID-19. De plus, votre présence à cette activité équestre pourrait augmenter vos risques de contracter la COVID-19, malgré toutes les mesures en place.

En signant le présent document,

1. Je reconnais la nature hautement contagieuse de la COVID-19 et j'assume volontairement le risque que je puisse être exposé ou infecté par la COVID-19 par ma présence sur le site de l'activité équestre offerte par l'organisateur. L'exposition ou l'infection à la COVID-19 peut notamment entraîner des blessures, des maladies ou autres affections;
2. Je déclare que ma présence sur le site de l'activité équestre offerte par l'organisateur est volontaire;
3. Je déclare que ni moi, ni personne habitant sous mon toit, n'a manifesté des symptômes de rhume ou de grippe (incluant de la fièvre, toux, mal de gorge, maladie respiratoire ou des difficultés respiratoires) au cours des 14 derniers jours;
4. Je m'engage à ne pas me présenter sur le site de l'activité équestre offerte par l'organisateur si après la signature du présent formulaire j'éprouve des symptômes de rhume ou de grippe, et ce, durant au moins 14 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe.
5. Je déclare que ni moi, ni personne habitant sous mon toit, n'a voyagé ou fait escale à l'extérieur du Canada, ni dans aucune province à l'extérieur du Québec dans les 14 derniers jours. Si je voyage à l'extérieur de la province de Québec après avoir signé le présent formulaire, je m'engage à ne pas me présenter sur le site de l'activité équestre offerte par l'organisateur durant au moins 14 jours après mon retour de voyage.

## > Dégagement de responsabilité

Je tiens indemne et libère sans restriction Cheval Québec <sup>2</sup> et ses associations affiliées, l'organisateur et l'hôte lorsqu'applicable, de sa responsabilité pour tout dommage, blessure, maladie, affection et perte découlant de ma présence sur le site de l'activité équestre offerte par l'organisateur. Le soussigné, en son nom ou celui de son enfant et/ou pupille, reconnaît qu'il est physiquement et émotionnellement capable d'être présent sur le site de l'activité équestre offerte par l'organisateur.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ LE PRÉSENT FORMULAIRE LIBREMENT ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

\_\_\_\_\_  
Nom de l'accompagnateur (lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Nom du parent / tuteur / responsable légal  
(si l'accompagnateur est mineur ou ne peut légalement donner son accord)

\_\_\_\_\_  
Signature de l'accompagnateur

\_\_\_\_\_  
Signature du parent / tuteur / responsable légal

Signé à \_\_\_\_\_ en ce \_\_\_\_\_<sup>e</sup> jour du mois de \_\_\_\_\_ 2020.

<sup>1</sup> Cette section demeurera en vigueur jusqu'à ce que l'organisateur reçoive les directives des autorités gouvernementales provinciales et de la Santé publique du Québec, à l'effet que les engagements contenus à la présente déclaration ne soient plus nécessaires.

<sup>2</sup> Canada Équestre délègue à Cheval Québec, pour le territoire du Québec, la responsabilité d'administrer les compétitions de certains niveaux en appliquant ses réglementations et exigences. Cheval Québec ne peut, en aucun cas, être tenu responsable pour son rôle d'agent d'émission de permis.

**RÉINITIALISER ENREGISTRER IMPRIMER**